

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement  
tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19 h par visioconférence  
École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

Annie Beaulieu

Jennyfer Boudreault (secrétaire)

Jean-Simon Bourgault

Pascal-Emmanuel Carpentier

Catherine Embregts

Marilyne Lemay

Anne-Sophie Mascart

Christine Poudrier

Valérie Savard

Sébastien Simard

Jean Vaillancourt

Marie-Josée Labrecque

Tina Fournier-Ouellet

Véronic Laliberté

Étaient absents :

Aucun absent

## I. Ouverture

### 1.1 Mot d'ouverture

Mme Lemay débute la rencontre avec son mot d'ouverture.

### 1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 3 novembre 2020.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Lemay fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

Mme Anne-Sophie Mascart demande l'ajout d'un point concernant les rencontres à distance pour le conseil d'établissement. M. Jean Vaillancourt aimerait également faire le suivi des inscriptions aux journées pédagogiques. Mme Tina Fournier-Ouellet aimerait, quant à elle, parler des différentes plateformes utilisées par les enseignants pour les différents projets. Enfin, M. Sébastien Simard ajouterait le point 5.4 pour traiter de la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

Il est proposé par Mme Anne-Sophie Mascart d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 3 novembre 2020. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-019

### 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 6 octobre dernier

Mme Véronic Laliberté débute le point avec une question concernant le budget de fonctionnement du service de garde. En effet, elle se demande s'il ne serait pas pertinent de mentionner dans le procès-

verbal comment la dette engendrée par la réouverture avec les mesures sanitaires sera épongée. M. Simard lui répond que pour le moment, il n'a pas reçu de consigne à cet égard du Centre de services scolaire, mais il fera un suivi concernant les frais et les pertes aux membres dès qu'il le saura.

Mme Marilyn Lemay a relevé quelques coquilles qui seront corrigées aux points 3.2, 3.3, 4 et 5.3.

M. Simard fait les suivis de la dernière rencontre.

#### Suivis :

Voir document « Procès-verbal du 6 octobre 2020 ».

**Point 4.1** M. Simard précise que ce point sera discuté pendant la rencontre au point 4.4.

**Point 5.5** Les membres du conseil ont une discussion concernant l'article promotionnel pour les élèves suite à la présentation de deux croquis par M. Simard. Le modèle de chandail bleu est adopté par tous les membres et il a été choisi d'ajouter l'année 2020-2021, d'allonger les griffes à l'avant et d'écrire École Les Bocages. M. Simard termine en annonçant que la vente des autres items promotionnels débutera jeudi le 5 novembre.

Il est proposé par Mme Tina Fournier-Ouellet d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2020. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-020**

## 2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 3 novembre 2020.

## 3. Adoption

### 3.1 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Voir le document « Budget de fonctionnement du conseil d'établissement ».

M. Vaillancourt fait la présentation du budget de l'année dernière. Les seules dépenses sont pour la rédaction des procès-verbaux et il y a un léger surplus de presque 400 \$ pour les deux dernières années. M. Simard ajoute que le conseil d'établissement n'a pas le mandat de conserver des sous dans le budget de fonctionnement, donc les sommes sont à investir.

Il y a plusieurs propositions : soit investir dans des bourses de persévérance pour motiver les élèves et encore plus cette année avec le contexte difficile de la pandémie ou encore donner à la Fondation qui n'a pas pu réaliser toutes les activités de financement l'an dernier.

M. Simard propose d'y réfléchir et de revenir sur ce sujet à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Mme Valérie Savard d'adopter le budget de fonctionnement de l'année 2019-2020. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-021**

### 3.2 Choix de la compagnie pour la prise de photo scolaire pour 2021-2022

M. Simard précise que l'école est avec la compagnie Photo repensée depuis 3 ans donc il suffit de déterminer si le conseil d'établissement est d'accord pour poursuivre avec celle-ci.

Mme Véronic mentionne qu'elle est très satisfaite et qu'elle aimerait savoir comment ça se vit en classe la prise des photos.

Mme Beaulieu présente le fonctionnement, soit que les enfants font leurs photos un par un. Elle adore la formule et les élèves aussi, car ils sont habitués et sont contents de faire partie de la photo de leurs amis et c'est facilitant que cela se vive en classe.

M. Carpentier ajoute qu'il est lui aussi très satisfait de la compagnie de photos et que les enseignants du premier cycle ont été en mesure d'amuser les autres enfants pendant la prise des photos.

Mme Mascart se demande s'il y aura des photos de groupes pour l'année 2020-2021 et, le cas échéant, si ce sera la même compagnie. M. Simard répond qu'il n'y aura pas de photo de groupes, mais qu'un montage photos sera réalisé pour chaque groupe.

Il est proposé par M. Vaillancourt d'adopter le choix du photographe pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-022**

### 3.3 Entente avec notre fournisseur Soccer Sports Fitness

M. Simard présente l'entente et précise que plusieurs choses ont été revues l'an dernier dans celle-ci. Il mentionne également que c'est le fournisseur Soccer Sports Fitness qui gère les bons de commande et qu'il y a un rabais de 15 % offert aux élèves faisant partie d'une équipe sportive dans l'école. L'école recueille l'argent pour chacune des commandes afin d'éviter des fluctuations dans les prix et le magasin, de son côté, s'occupe de faire la promotion lors de certains événements comme par exemple la course des Bocages. L'école, quant à elle, s'engage à ne pas acheter de produits de marque Griffons ailleurs.

M. Bourgault mentionne que si on fait écrire quelque chose dans le dos du chandail promotionnel, les coûts seront plus élevés, donc ce serait à voir. M. Simard annonce que l'école négociera le meilleur prix possible avec ce qui est demandé.

Mme Fournier-Ouellet demande si c'est possible d'ajouter une note dans l'entente compte tenu de la situation exceptionnelle en ce à trait la visibilité, car l'école fera son possible dans les circonstances actuelles. M. Simard acquiesce que c'est pertinent d'ajouter cet énoncé en fonction de l'année particulière que nous vivons.

Mme Laliberté se demande quand la saison de basket commencera cette année. M. Simard annonce que dès que la Santé Publique donnera son accord, les équipes seront formées rapidement et les pratiques pourront commencer. C'est un réel besoin qui se fait ressentir chez les élèves et que leur équipe sportive deviendrait une 2<sup>e</sup> bulle.

Mme Savard demande jusqu'à quand l'entente de l'année dernière était valide. M. Simard dit qu'elle terminait en juin 2020 donc à la fin de la dernière année scolaire. Mme Savard demande l'accord des membres du conseil d'établissement afin d'ajouter une clause pour force majeure en raison de la pandémie actuelle et ainsi s'assurer que le contrat est clair pour les deux parties.

Il y aura un point de suivi lors de la prochaine rencontre.

## 4. Approbation

### 4.1 Planification annuelle des activités proposées pour les contenus en sexualité

Voir document « Planification annuelle des activités proposées pour les contenus en sexualité ».

M. Simard présente le document aux membres du conseil d'établissement. Effectivement, il y a entre 10 et 15 heures dédiées aux contenus en sexualité et les thèmes sont différents selon chacun des niveaux. Or, tous les contenus sont abordés au cours du primaire, et ce, à plusieurs reprises en fonction de l'âge des élèves. Les situations du quotidien aussi sont exploitées pour aborder les thématiques même si la planification les place à un autre moment dans l'année.

Mme Beaulieu précise que chacune des occasions au quotidien sont exploitées pour faire des petites capsules et que les contenus sont vus de façon sporadique et non pas dans un seul cours très long.

M. Carpentier ajoute qu'en effet plusieurs contenus sont vus à partir de la littérature jeunesse.

Mme Poudrier ajoute que c'est avec l'art et les images qu'elle discute des différents contenus avec ses élèves.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter la planification des contenus en sexualité pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-023**

### 4.2 Planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle

Voir document « Les contenus en orientation scolaire et professionnelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire ».

M. Simard présente les six thèmes qui doivent être abordés avec les élèves pour que ceux-ci apprennent à bien connaître leurs forces et leurs intérêts tout en développant de bons outils de travail et en se préparant pour leur entrée au secondaire. On tente également de développer leur connaissance du monde du travail, notamment via la semaine des métiers vécue en 5<sup>e</sup> année. Il ajoute que quatre contenus seront vus en 5<sup>e</sup> année et deux autres en 6<sup>e</sup> année. M. Simard précise que, tout comme les contenus vus en sexualité, il n'y a pas d'évaluation.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter les contenus en orientation scolaire et professionnelle 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-024**

### 4.3 Changement à l'horaire pour la journée du 18 décembre 2020

M. Simard mentionne que tout changement à l'horaire doit être autorisé par le conseil d'établissement et que depuis quelques années, la dernière journée avant Noël était plus courte. En effet, les enseignants dînent tous ensemble et la fin des classes a lieu à 13 h environ selon les autobus. Cette année encore, l'école conserverait cette modalité et le service de garde ouvrirait en après-midi et serait offert gratuitement jusqu'à l'heure de la fin des classes habituelles.

M. Bourgault propose que la décision de l'an dernier, soit d'encourager les familles à venir chercher les enfants plus tôt et pouvoir fermer le service de garde à 17 h soit reconduite cette année. Il précise qu'entre 17 h et 18 h, peu d'enfants sont présents et qu'émotionnellement, cela peut être difficile pour plusieurs enfants de se sentir « les derniers ». Bien entendu, le service de garde restera disponible, mais on tenterait de sensibiliser les familles, car même si des activités sont proposées, il y a un défi au niveau des bulles et des départs qui se font graduellement en cours de journée.

Mme Mascart ajoute que les enfants se font mentionner par tous les membres du personnel de l'école que la journée sera plus courte avant les vacances et qu'elle est d'accord qu'on communique avec toutes les familles pour préciser que c'est une journée de fête et qu'on devrait sensibiliser davantage cette année considérant le contexte actuel.

M. Simard dit que ce sera possible de faire une sensibilisation encore une fois cette année.

Mme Laliberté se demande si le service de garde sera disponible pour les journées du 21, 22 et 23 décembre. M. Bourgault lui répond que le service de garde suit le calendrier scolaire et qu'entre le 18 et 4 novembre, ce sont deux semaines de fermeture complète.

Il est proposé par M. Pascal-Emmanuel Carpentier de terminer la journée du 18 décembre 2020 autour de 13 h et que le service de garde termine à 17 h malgré que le service sera disponible jusqu'à 18 h . Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-025**

### 4.4 Activités et sorties éducatives pour le préscolaire, la 3<sup>e</sup> année et le 3<sup>e</sup> cycle

Voir document « Programmation des activités éducatives complémentaires ».

M. Simard présente les deux mesures disponibles pour les sorties scolaires, soit l'école inspirante et les sorties en milieux culturels. Cette année, la plupart des activités se vivront en classe en raison de la pandémie actuelle. Pour le préscolaire, la 3<sup>e</sup> année, la 5<sup>e</sup> année et la 6<sup>e</sup> année, les factures des sorties sont à 0 \$. Tous les frais sont couverts par les deux mesures. Il précise qu'il y aura encore cette année, une célébration pour les élèves finissants, mais que la modalité de celle-ci reste à déterminer avec ce qui sera possible de vivre à ce moment.

Il est proposé par Mme Fournier-Ouellet d'approuver les activités pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-023**

## 5. Information

### 5.1 Maternelle 4 ans : vision à moyen et long terme.

Voir document « Prévission de clientèle MEQ – secteur primaire 2020-2030 ».

M. Simard présente le document et qu'elles sont les visions du Centre de services scolaire pour l'école Les Bocages. Il y a eu plusieurs réflexions quant à l'avenir de l'école en raison de la création des maternelles 4 ans, car il manquerait de locaux pour ces classes. Ainsi, huit écoles ont été choisies par le Centre de services scolaire et Les Bocages en fait partie. Il y a donc un plan afin d'agrandir l'école et de permettre six nouveaux locaux. Évidemment, c'est un projet d'envergure qui reste à confirmer prochainement avec le Centre de services scolaire.

Mme Lemay trouve cela chouette d'envisager un agrandissement. Elle se demande si toutes ces classes seront pour les maternelles 4 ans. M. Simard précise que trois classes du rez-de-chaussée seront pour les maternelles 4 ans ainsi qu'un local de motricité globale qui fera office de gymnase. À l'étage, ce serait possiblement les classes de 5<sup>e</sup> année ainsi qu'un local pour le service de garde. Cela reste tout de même à confirmer, mais ça permettrait aussi d'éviter de louer des locaux au centre social.

Mme Lemay se questionne par rapport à la superficie de la cour d'école. En effet, avec un agrandissement, la superficie de la cour diminuerait. M. Simard approuve que la cour d'école serait plus petite, mais il précise que le boisé est maintenant exploité avec la piste d'hébertisme. Également, actuellement les récréations du 3<sup>e</sup> cycle sont à un autre moment et il est envisageable de poursuivre de cette manière ce qui diminue le nombre d'élèves présents en même temps sur la cour.

Mme Savard se demande s'il y a des enjeux pour les voisins au niveau de l'écoulement des eaux et si l'espace est suffisant pour un tel agrandissement. M. Simard annonce que tout serait fonctionnel et que l'école a un travail de sensibilisation à faire auprès des élèves quant à la cour d'école et les terrains appartenant aux voisins. L'école reste ouverte à accueillir les commentaires du voisinage s'il y a en a.

Mme Catherine Embregts doit quitter, elle souhaite donc une bonne fin de rencontre à tous.

### 5.2 Présence de plomb dans l'eau

M. Simard annonce que les résultats sont disponibles depuis jeudi dernier. Il présente le tableau global de l'école où les 35 points d'eau ont été testés. 30 de ces points d'eau sont conformes et il y en a 5 où l'eau doit être coulée tous les matins avant d'être consommée au courant de la journée. Le plomb doit probablement venir du système d'aqueduc de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, car selon l'année de construction de l'école, le plomb était déjà interdit à ce moment.

M. Vaillancourt ajoute qu'à Portneuf la situation est la même pour certains bâtiments. M. Simard précise que plus le bâtiment est vieillissant plus il y a de points d'eaux problématiques.

Mme Lemay se demande si les coûts pour les changements de matériaux de construction seront assumés par le Centre de services scolaire. M. Simard lui répond que les abreuvoirs le seront, mais que pour le reste il faut voir d'où vient le problème et attendre les recommandations.

### 5.3 Projet de la piste d'hébertisme (phase 2)

M. Simard demande aux membres du conseil d'établissement de rédiger une lettre qui sera envoyée aux homologues politiques de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour obtenir des subventions pour la 2<sup>e</sup> phase de la piste d'hébertisme. Pour le moment, le projet est mis sur la glace, mais il sera possible d'en rediscuter prochainement.

Mme Laliberté questionne le conseil d'établissement sur les coûts de la phase 1. M. Simard répond que le total était de 12 000 \$. Pour la seconde phase, les plans sont de bâtir 3 modules : deux qui seraient destinés aux petits et un troisième qui viserait davantage les capacités des élèves du 3<sup>e</sup> cycle. On peut donc s'imaginer que l'investissement serait un peu plus grand que l'an dernier.

### 5.4 Formation pour les membres du conseil d'établissement

Voir documents « Vue d'ensemble de la formation à l'intention des membres du conseils d'établissement » et le « Cahier des membres et de la direction du conseil d'établissement ».

M. Simard annonce que depuis cette année, tous les membres du conseil d'établissement doivent suivre une formation pour siéger sur le conseil. Il y a trois volets à ces formations et pour le moment, il n'y a qu'une seule capsule vidéo disponible.

Mme Mascart se demande si ce sera une nouvelle formation à chaque année et si chaque fois qu'un membre s'ajoutait, il devrait suivre la formation ? M. Simard précise qu'effectivement, la loi 40 oblige tout membre à suivre les formations afin de pouvoir siéger sur le conseil d'établissement puisqu'il y a davantage de pouvoirs attribués aux écoles.

## 6. Informations générales

### 6.1 de la présidence ;

Mme Marilyne Lemay précise que le mois de novembre risque d'être corsé côté température elle félicite l'équipe-école pour tout le travail fait pour que les élèves ressentent moins tous les changements. Elle termine sur une citation de Sénec : « *Il ne faut pas attendre que l'orage passe, mais il faut apprendre à danser sous la pluie.* »

### 6.2 de la direction ;

M. Sébastien Simard annonce que la première communication était disponible depuis vendredi dernier et que la première étape termine seulement le 20 janvier. Cette première communication est donc très importante ainsi que les rencontres du mois de novembre. Un mode hybride est offert pour les parents d'enfants pour le préscolaire et pour quelques familles du 1<sup>er</sup> cycle qui le désireraient. Toutes les rencontres pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle se vivront à distance. Également, il y a 3 nouvelles journées pédagogiques qui s'ajouteront au calendrier, mais les dates restent à déterminer. Des activités au service de garde seront organisées pendant ces journées et il y aura également des rencontres et des formations. Également, il ajoute qu'il y a moins d'évaluations en classe, car on passe plus de temps sur les apprentissages avec la modification au calendrier scolaire. Finalement, les mesures sanitaires continuent d'être accrues et l'école

a vécu sa première journée la semaine dernière sans aucun absent depuis le début de l'année, c'est donc un bon signe pour l'école.

Mme Laliberté demande si cette mesure gouvernementale de modifier le nombre d'étapes à 2 sera maintenue par la suite lors d'un retour à la vie normale. M. Simard lui répond que le régime pédagogique a été modifié pour cette année uniquement en raison du contexte de la pandémie.

Mme Laliberté annonce que les médias annoncent les pédagogos positives pour les profs et veut savoir ce qui en est du soutien. M. Jean-simon précise qu'il s'agit d'une bombe, mais pas nécessairement aux Bocages, car l'équipe a bien réagit. Le SDG est bien articulé, il y a des intervenants qui viennent à l'école pour animer les élèves. Le SDG doit se redéfinir et innover, car il est dans les classes actuellement, donc on organise différemment les choses. Il comprend la nécessité de ces journées pour les enseignants.

Mme Lemay se questionne sur la pondération de chacune des deux étapes. M. Simard lui répond que chacune vaut pour 50 % de l'année et qu'il reste à déterminer la valeur des évaluations de fin d'année.

M. Simard ajoute que la fête de l'Halloween a été une belle réussite avec les enfants qui arrivaient déjà costumés dès le matin. Il a d'ailleurs constaté qu'il y avait plus d'enfants et de membres du personnel déguisés et cela a créé une belle dynamique dans l'école.

### **6.3 de la trésorerie ;**

M. Vaillancourt mentionne qu'il faudra voir ce qui sera fait avec le surplus de l'an dernier. Il félicite tous les membres du personnel pour l'excellent climat qui règne dans l'école.

### **6.4 de la représentante du Comité de parents ;**

Mme Fournier-Ouellet était absente lors du dernier comité, car les deux rencontres étaient très rapprochées, donc lors du prochain conseil d'établissement, elle pourra faire un retour sur la rencontre.

### **6.5 des représentants des autres membres du personnel ;**

M. Jean-Simon Bourgault fait le bilan pour le service de garde. L'équipe se porte bien, même s'il y a des hauts et des bas. Il y a beaucoup de remplacements, mais de manière générale l'équipe roule bien.

Mme Marie-Josée Labrecque précise que la dernière journée pédagogique était super avec le projet séquence. Au préscolaire, il y avait les petits cuistots avec des ateliers culinaires. L'activité de Katag prévue les 19 et 20 prochain est annulée, mais le service de garde tentera de trouver un autre moment pour réaliser cette activité. Il y aura une journée yoga le 20 novembre avec une animatrice expérimentée. Sinon, tout va bien pour le reste au service de garde, même si les fins de journée sont mouvementées avec tous les départs.

Mme Annie Beaulieu dit que, du côté du 3<sup>e</sup> cycle, les enseignants sont dans les préparatifs des rencontres de parents et que malgré tout, le moral va bien.

Mme Christine Poudrier annonce qu'en arts plastiques c'est la fin des projets d'Halloween et que des projets de constructions en papier mâché pour Noël commenceront sous peu. Les autres spécialistes vont bien et il y a plein de beaux projets à venir.

M. Pascal-Emmanuel Carpentier précise que les enseignants du 1<sup>er</sup> cycle sont de bonne humeur, très conviviaux et que cela se passe bien pour la préparation des rencontres de parents avec l'offre hybride. Il ajoute également qu'il y a eu de très belles activités vécues pour la fête de l'Halloween.

## 7. Varia

### 7.1 Politique sur le temps d'écran au SDG

M. Vaillancourt mentionne qu'avec les TBI dans les classes et tous les outils technologiques auxquels les enfants ont accès, le temps d'écran augmente considérablement, donc se questionne sur une quelconque politique école qui serait en place pour gérer ce temps.

M. Simard répond qu'il n'y a aucune politique, mais qu'il est rare que les écrans soient utilisés au service de garde. En effet, il n'y a qu'à trois moments où il arrive que les écrans soient utilisés : le midi dans les classes pour divertir lors de la mise en place du dîner, à la fin lors des journées pédagogiques ou encore pour des moments spécifiques de récompenses.

M. Jean-Simon ajoute qu'il y a aussi la possibilité d'utiliser le temps d'écran pour faire bouger les élèves avec une vidéo de type *Just Dance* par exemple. Le mot d'ordre au service de garde est de sortir à l'extérieur le plus possible.

M. Simard ajoute qu'il faut être vigilant en temps qu'éducateurs ou enseignants pour faire attention au temps d'écran et en effet, le service de garde tente le plus possible d'aller à l'extérieur.

### 7.2 Activité sociale du mois de décembre pour les membres du CÉ

M. Simard mentionne qu'il est actuellement impossible de se rencontrer malheureusement, donc il n'y aura pas d'activité sociale pour le mois de décembre.

### 7.3 Réunions du conseil d'établissement à distance

Mme Mascart demande si ce serait envisageable de conserver les rencontres du conseil d'établissement à distance, car c'est beaucoup plus simple avec la gestion familiale. Elle est consciente que les réunions se passent à distance puisque nous sommes en zone rouge donc elle se demande s'il est possible de modifier les règlements pour que lorsque la situation va redevenir normale, certaines des rencontres puissent se vivre de la même manière.

M. Simard répond que la loi a permis que toutes les instances politiques de se vivre à distance et que toutes les décisions votées sont valides.

Tous les membres du conseil d'établissement s'entendent sur un modèle de rencontres hybrides puisqu'ils trouvent pertinent de pouvoir entrer dans l'école et voir ce qui se passe lorsque c'est possible. Un calendrier des rencontres sera établi lorsqu'il sera possible de faire des rencontres dans l'école.

#### **7.4 Inscriptions aux journées pédagogiques**

M. Vaillancourt demande si une confirmation par courriel est envoyée aux parents lors de l'inscription de l'enfant aux journées pédagogiques. M. Bougault précise que le logiciel utilisé est Google Forms, mais qu'il n'y a malheureusement pas de confirmation envoyée automatiquement. Autrefois, une liste de tous les enfants inscrits était affichée, mais c'est impossible actuellement puisque les parents ne peuvent plus entrer dans l'école. Actuellement, un courriel est envoyé quelques jours avant la journée pédagogique à tous les parents dont les enfants sont inscrits sur la liste. M. Vaillancourt termine en demandant auprès de qui les parents peuvent valider l'inscription et M. Bougault lui répond que Mme Nicole ou lui peuvent le faire sans problème.

#### **7.5 Plateformes utilisées par les enseignants**

Mme Fournier-Ouellet se questionne sur le nombre de plateformes utilisées par les enseignants, car elle observe qu'il y en a plusieurs. Elle affirme que c'est très agréable de pouvoir suivre l'évolution de son enfant, mais il serait peut-être envisageable de migrer vers une seule plateforme commune pour tous pour éviter la surcharge d'informations de différentes provenances. Évidemment, puisque ça touche l'équipe-école, elle convient qu'il serait pertinent d'en reparler lors de la prochaine rencontre.

Mme Savard ajoute qu'elle comprend la situation, car elle en reçoit énormément de part et d'autre. Elle est aussi d'avis que c'est un gros point à traiter et qu'il serait mieux d'en parler à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

M. Simard mentionne qu'il est important d'en parler à l'équipe-école avant de prendre des décisions au conseil d'établissement, donc il faudra d'abord questionner l'ensemble du personnel pour connaître leurs besoins et voir ce qu'il est possible de faire en fonction des besoins des parents. Il peut aussi être pertinent de sensibiliser l'équipe-école à la centralisation des données.

Mme Fournier-Ouellet est heureuse de voir tous les outils disponibles, mais, comme il y en a énormément, c'est facile de s'y perdre. Il y a également un défi sur le nombre de plateformes utilisées par un même enseignant.

Le point est reporté à la prochaine rencontre pour pouvoir en discuter davantage.

### **8. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée a lieu à 21 h 33.